

Et Marie, qui, sans en avoir jamais subi personnellement l'épreuve, sait combien notre nature est faible et vicieuse, elle qui est la meilleure et la plus dévouée des mères, avec quel à propos et quelle générosité elle viendra à notre aide ! avec quelle tendresse elle nous consolera ! avec quelle force elle nous soutiendra ! Marchant par la route que le sang divin du Christ et les larmes de Marie ont consacrée, nous sommes certains de parvenir sans difficultés à la participation de leur bienheureuse gloire.

*Le Rosaire est donc digne d'être fréquemment et pieusement récité et médité par les vrais chrétiens, et cette recommandation s'adresse particulièrement à la Confrérie de la Sainte Famille.*

Le Rosaire en l'honneur de la Vierge Marie, dans lequel se trouvent si bien et si intimement réunis une excellente formule de prière, un moyen efficace de conserver la foi et un juste modèle de vertu parfaite, est donc entièrement digne d'être fréquemment aux mains des vrais chrétiens et d'être pieusement récité et médité.

Nous adressons particulièrement ces exhortations à la *confrérie de la Sainte Famille* que nous avons récemment approuvée et recommandée. Puisque le mystère de la vie longtemps silencieuse et cachée de Notre Seigneur Jésus-Christ, entre les murs de la maison de Nazareth, est la raison d'être de cette confrérie qui a pour but d'obtenir que les familles chrétiennes s'appliquent à se modeler sur l'exemple de la très sainte Famille, divinement constituée, les liens particuliers qui la rattachent au Rosaire sont évidents, spécialement en ce qui regarde les mystères joyeux qui se sont accomplis lorsque Jésus, après avoir montré sa sagesse dans le temple, vint, avec Marie et Joseph, à Nazareth, où il leur était soumis, préparant les autres mystères qui devaient le mieux contribuer à instruire et à racheter les hommes. Que tous les associés s'appliquent donc, chacun dans la mesure de ses moyens, à cultiver et à propager la dévotion du Rosaire.

*Concession des mêmes indulgences que les années passées renouvelée.*

Pour ce qui Nous regarde, Nous confirmons les concessions d'indulgences que Nous avons faites les années précédentes en faveur de ceux qui accompliront pendant le mois d'octobre ce qui est prescrit à cet effet. Nous comptons beaucoup, vénérables Frères, sur votre autorité et votre zèle pour que le Rosaire soit récité, avec une ardente piété, en l'honneur de la Vierge, secours des chrétiens.